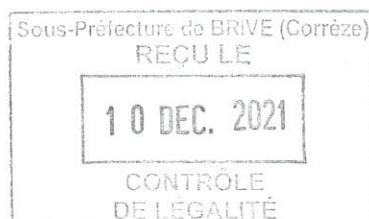


DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un et le 6 du mois de décembre à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 14

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, LARCIER Stéphane, Stéphanie CISCARD, Nicolas TARDIF, Stéphane FARGE, TRONCHE Alexandre, Dominique DEVILLERS, SEGUY Isabelle, Hervé BONAUD

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Murielle GENTE (pouvoir Christophe CARON) Ivan RICORDEL (pouvoir Stéphane LARCIER) Emmanuelle DUPUY (pouvoir Nicolas TARDIF) Isabelle VIRONDEAU (pouvoir Stéphanie CISCARD) Marie-Laure LEGER

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE

Date de convocation : 1^{er} décembre 2021

DELIBERATION N° 2021.60 Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable syndicat Bellovic année 2020

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable de l'année 2020 conformément à l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales ainsi qu'au décret n° 95-635 du 6 mai 1995.

Ce rapport a été approuvé par les membres du syndicat mixte Bellovic le 6 octobre 2021.

Conformément à l'article D 2224-3 du code général des collectivités territoriales, ce rapport est transmis au maire de chaque commune située sur le périmètre concerné et fait l'objet d'une communication au conseil municipal.

Ce rapport a pour objectifs :

- De fournir les informations essentielles à caractère technique et financier permettant d'apprécier la qualité du service
- D'assurer une plus grande transparence sur la gestion du service vis-à-vis des usagers.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Christophe CARON

Suffrages exprimés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0